



## **RAPPORTS DU CDOMK84 2023**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023**  
**De la Présidente - Stéphanie PALAYER MICHEL**

**RAPPORT COMMISSION JURIDIQUE 2023**  
**Du Secrétaire Général - Stéphane MICHEL**

**RAPPORT de la commission des CONTRATS 2023**  
**Du président de la commission contrat – Laurent VEDEL**

**RAPPORT TRESORERIE 2023**  
**Du Trésorier – Laurent VEDEL**



Rapporteur : Stéphanie PALAYER MICHEL  
Présidente CDOMK84

## ANNEXE 2 : RAPPORT D'ACTIVITE du CDOMK84 de 2023

*A Valider par Conseil du 12 février 2024*

Nous vous présentons l'activité de notre CDOMK 84 en quelques chiffres.

Pour 2023 il y a eu **2668 dossiers traités**, contre 2862 dossiers en 2022, contre 2112 en 2021, 2590 en 2020, 2276 en 2019 et 1595 en 2018.

Nombre d'inscrits au 31 12 2023 est de **927 MK tous statuts confondus** et 25 sociétés (SCP, SEL):

- **99 salariés**
- **828 Libéraux**

Voici le détail des principaux dossiers :

### 1. Élection de renouvellement du CDO

Les élections ont eu lieu en 8 juin 2023 avec un conseil électif le 23 juin.

Deux nouveaux élus libéraux ont rejoint notre conseil.

L'élection a été organisée par voix électronique ce qui a facilité la procédure.

Notre cdomk84 a été un des rares conseils où tous les MK inscrits avaient une adresse électronique de renseignée, ce qui valorise notre secrétariat.

Fin juillet nous avons été informés avoir 1 élu en trop dans le bureau au vu de la règle 2/5 en comptant la présidente.

Nous avons dû réorganiser un vote bureau en lors du conseil suivant de septembre.

Malheureusement à cette occasion notre élu salarié n'a pas été réélu en bureau et a décidé de démissionner quelques jours après.

C'est après beaucoup de regret que l'ensemble du conseil a entériné cette décision.

### 2. Recrutement d'une salariée

Notre ancienne secrétaire a déposé sa lettre de démission le 3 juillet 2023 avec un préavis d'1 mois.

C'est en cette période chargée en travail avec l'arrivée des jeunes diplômés que la présidente et son bureau ont dû prendre la main du secrétariat tout l'été pour éviter un arrêt de l'activité de notre CDOMK. Ils ont tout mis en œuvre dès juillet pour déposer des annonces et trier plus de 80 CV.

Après 5 entretiens d'embauche et 4 tests, finalement ils ont réussi à recruter le 25 août la nouvelle secrétaire après une visioconférence de tout le conseil pour valider ce choix.

### 3. Signature du protocole

Cette année nous a permis enfin de signer le protocole de transmission des signalements d'agression sexuelle.

Il y a eu plusieurs courriers d'envoyer pour solliciter un entretien avec la procureure d'Avignon, puis celle de Carpentras.

Le protocole leur a été présenté et le texte a été légèrement amendé.

Une signature de ces 2 protocoles a pu se faire début juillet avec la présence de la présidente nationale du CNOMK, Pascale MATHIEU, cosignataire et la procureure de Carpentras.

### 4. Tenue du tableau (Nombre de dossiers ouverts)

- Inscriptions : 34 dossiers premières inscriptions dont **33 inscrits et 1 refus pour absence de maîtrise de la lunge**, 61 dossiers de demande de transferts entrants dont **60 inscrits**, et 2 demandes réinscriptions dont **2 inscrits**, soit **97 dossiers traités en 2023**.  
**On constate quelques ouvertures de dossiers qui ne se finalisent pas car des MK changent d'avis.**
- **4 inscriptions de sociétés**



- Cabinets secondaires : **5 cabinets secondaires ouverts – 16 activités supplémentaires** ouvertes. Il y a aussi quelques ouvertures de cabinets secondaires dont le cabinet principal est hors 84.
- Changements professionnels ou personnels : **188 demandes traitées et 2 retraites inactifs**. (143 en 2022)
- Masseurs kinésithérapeutes inactifs : **16 demandes** (22 en 2022)
- Radiations : **17 demandes de radiations** totales dont 17 radiations votés (8 en 2022), **59 demandes transferts sortants** dont 59 ont fait l'objet d'un vote radiation Transfert (42 en 2022).
- Minorations : **5 dossiers**
- **4 demandes d'entraide** : soutien aux professionnels (transmissions utiles, Med 'aide, les MK ayant eu une agression ...)
- 1 MK non vaccinés
- **14 attestations DPC** enregistrées. (38 DPC en 2022)- Ce chiffre reste très faible malgré l'obligation de le transmettre au CDOMK.
- **8 dossiers analysés** ouvrant droit ou pas à une spécificité d'exercice : autres diplômes, DIU, DU, formation continue.
- Recensements des salariés tous les trimestres et contrôle (52 mails). Nous avons relancé quelques MK non-inscrits dans le Vaucluse, en leur expliquant les procédures de déclaration de changement souvent nécessitant un transfert, à ce jour ils le sont.  
Nous avons retrouvé dans la liste des structures quelques salariés qui n'ont pas fait leurs démarches de changement quand ils ont quitté un poste. Des mails leur ont été envoyés pour leur expliquer la procédure, mais ils sont difficiles à joindre car souvent ils ont quitté le département exerçant sans doute dans un autre établissement.

Nous avons mis à jour la procédure de test de langue conformément aux recommandations du CNOMK.

#### 5. Analyse des contrats

- **550 contrats** analysés (467 en 2022)
- Dont 6 projets de contrat.
- Dont 7 Contrats non conformes

Nous constatons une très forte augmentation du nombre de contrats analysé en 2023.

Pour rappel tous les contrats sont analysés par les membres de la commission contrats, qui sont tous membres du bureau.

- Le trésorier analyse tous les contrats de libéraux, Assistanat, Collaboration libérale, remplacement
- Le Secrétaire général analyse tous les contrats complexes : Statuts SEL, SELASU, SCP, SCM, Baux, Cessation de part, SISA, MSP
- La Vice-Présidente analyse les conventions de stage et tous les contrats salariés.
- Les avenants sont analysés par le rapporteur en charge du type de contrat.

Les rapporteurs de contrats présentent au vote de la commission contrat toutes les propositions des Contrats NON CONFORMES pour venir confirmer ou infirmer sa proposition.

Tous les contrats analysés font l'objet d'un vote conseil organisé par voie électronique.

Il a été organisé **15 votes mail** en 2023.

A la lecture du rapport contrat 2023 validé en séance plénière du 12 février 2024, le Conseil prend acte de la **très forte augmentation du nombre de contrat (+18% par rapport à 2022, + 50% par rapport à 2021)**,  
**L'organisation pour la lecture des contrats salariés a été revue suite à la démission de Luc GELLY.**

#### 6. Administratif :

- **351 courriers postaux** reçus en 2023 (695 en 2022)
- **384 courriers envoyés** dont 310 en RAR (279 en 2022) et 105 courriers simples (127 en 2022).
- 1438 appels téléphoniques reçus en 2023. (1140 en 2022)
- 544 appels téléphoniques émis en 2023 par notre secrétaire. Ce chiffre ne compte pas les appels des élus, il est très largement sous-estimé.



- 5704 courriels reçus en 2023
- 4478 courriels émis en 2023

En quelques chiffres, les sujets d'échanges :

- **27 demandes d'informations** / conseils par des non professionnels (patients, famille...). (56 en 2022)
- **161 demandes d'informations** ou de conseils MK (134 en 2022)
- **22 demandes info contrats** MK (96 en 2022)
- **210 communications** (199 en 2022)
- **47 demandes de MK sur leurs cotisations** dont 15 pour signaler leurs accouchements, et demande de remboursement ou annulation de la cotisation.
- **3 anomalies KO RPPS sur SAP.** (12 en 2022) mais en revanche on peut compter **76 tickets** sur SAP.
- **43 Traitements des NPAI** – renvois Caducées + appel à cotiser – vérification par tel de toutes les adresses et modifications.

#### 7. En communication

- **9 Mailing « POINT INFO »** via SENDINBLUE (12 en 2022)
- **4 annonces de MK** ou d'établissement Vauclusien mise sur le site.
- **23 Mises à jour du site internet et de ces informations (procédures, articles, tableau garde respi ...)**

#### 8. Avis déontologiques

Cette année nous avons traité **10 demandes** rentrant dans ce cadre.

Tous les RDD ont été envoyés au CNO à chaque vote des élus.

*(Détail dans le rapport juridique)*

#### 9. Commission Entraide et minoration

**5 demandes de minoration** ont été traitées par la commission en 2023

**15 demandes de remboursement de cotisation** pour accouchement en 2023

**2 dossiers entraide.** (Contacts téléphoniques et mail, suivi de dossier et accompagnement de changement statut)

#### 10. Médiations, entretiens, conciliations : (cf le rapport juridique)

Pour 2023 nous avons pu dénombrer différentes catégories de dossiers, qui peuvent être regroupés en 3 thèmes pour **261 dossiers** traités :

Dossiers JUDICIAIRES	Nombre de dossiers 2023	2022
Demandes avis déontologiques	10	2
Plaintes	1	6
Procédure en appel décision CDPI	4	0
Demandes de médiations	1	6
Signalement d'exercice illégal/publicité illégale	1	1
Association procédure civile	0	2
Injonction paiement de cotisations	0	0
Doléances patients	5	5
Autres dossier	16	2
CMPCCK	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>41</b>



Dossiers D'informations	Nombre de dossiers 2023	2022
Demandes d'informations juridiques et Déontologiques	1	0
Conseils contrats	22	96
Conseils juridiques	1	4
Demandes et conseils administratifs MK	161	134
Demandes administratives non MK	27	56
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>290</b>

Dossiers d'Entraide	Nombre de dossiers 2023	2022
Liquidations et redressements judiciaires	1	0
Demandes d'entraides professionnelles	2	6
Demandes de minoration	5	3
Signalements d'insécurité des professionnels	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

Cette année le nombre de demandes au total est de **261 dossiers traités**.

Pour rappel les chiffres des années précédentes : 342 en 2022, 276 en 2021, 285 en 2020, 191 en 2019, 182 en 2018, 155 en 2017, 106 en 2016.

Après analyse de l'ensemble des dossiers traités dans le cadre des attributions juridiques du CDOMK84, nous avons pu constater une **hausse des demandes d'informations administratives 161 demandes** (134 en 2022, 109 en 2021, 93 en 2020, 78 en 2019, 47 en 2018).

Tous les dossiers ont été vus par le bureau, traité par un élu au moins pour la gestion quotidienne et votés en Conseil pour les décisions relevant de son autorité pour décider les suites à donner à certains dossiers.

A noter aussi l'enregistrement d'aucun dossier de refus de soin discriminatoire et par conséquent la tenue d'aucune CMPCMK.

## 11. Trésorerie 2023 :

### • SUIVI BUDGETAIRE DEPENSES

	Budget Validé	Budget Révisé	Réalisé 31 12 2022	Budget restant
Charges de fonctionnement	7 120.00	7 221.90	6 471.94	749.96
Charges juridiques & comptables	450	5 747.49	3 823.20	1 924.29
Charges de communication				
Charges relatives aux locaux	3250	3250	2 944.36	305.64
<i>Sous-total Indemnités</i>	31 822.00	31 822.00	30 915.00	907.00
<i>Sous-total Frais déplacements</i>	3240.00	3641.36	3943.93	-302.57
Frais de bouche	1960.00	1960.00	2554.33	-594.33
Charges relatives aux élus	37 022.00	37 423.36	37 413.26	10.10
Charges relatives aux MK et structures				
Charges de personnel	36 436.00	36 436.00	30 954.22	5 481.78
Charges financières	336.32	336.32	320.12	16.20
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>84 614.32</b>	<b>90 415.07</b>	<b>84 053.38</b>	<b>6 361.69</b>
Charges d'acquisitions et de renouvellements	6500.00	7079.99	5170.26	1909.73
Remboursement du capital (hors intérêts)	7386.76	7386.76	7386.76	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>13 886.76</b>	<b>14 466.75</b>	<b>12 557.02</b>	<b>1909.73</b>
<b>TOTAL CHARGES + INVESTISSEMENTS</b>	<b>98 501.08</b>	<b>104 881.82</b>	<b>96 610.40</b>	<b>8271.42</b>

### • SUIVI DES RECETTES 2023



SYNTHESE 2023	
Cotisations et recouvrement	65 446,50 €
Versements automatiques	13 648,76 €
Harmonisation non automatique	16 762,39 €
Harmonisation exceptionnelle	5 741,75 €
<b>Total des versements effectués par le CNO au titre de 2023</b>	<b>101 599,40 €</b>
Produits annexes non versés par le CNO encaissés en 2023	
<b>Total des versements reçus par la structure au titre de 2023</b>	<b>101 599,40 €</b>

Détail des cotisations et recouvrement encaissés après harmonisation non automatique		
Montants encaissés au titre de	appels à cotisations	recouvrement
Cotisations 2023	1 107,75 €	
Cotisations 2022		
Cotisations 2021		84,00 €
Cotisations 2020		
Cotisations 2019		
Cotisations 2018		
Cotisations 2017		
Cotisations avant 2016		
<b>Total</b>	<b>1 107,75 €</b>	<b>84,00 €</b>
<b>Total cotisations + recouvrement (Total 3)</b>	<b>1 191,75 €</b>	
Retenue sur versements réalisés		-1 191,75 €
Remboursement trop perçu 2022 (0 €)		
<b>Total versé</b>		

Ce tableau pourra légèrement évoluer en fonction des OD, nous fonctionnons en trésorerie d'engagement par conséquent quelques dépenses de 2023 payé en 2024 seront à ajouter notamment les HE.

- **HARMONISATIONS 2023**

**11 demandes d'Harmonisation Exceptionnelle** : dépenses essentiellement de frais d'avocat, de déplacement en CDN par un élu et l'ordinateur pour un Elu, qui n'est toujours pas acheté.

Il y a eu **1 HNA annuelle** permettant de terminer l'année.

Nous avons eu **une baisse importante des indemnités des élus** du bureau pour le deuxième semestre avec une obligation de réorganisation de notre fonctionnement, alors que l'équipe en place assume depuis plusieurs années toutes les missions qui lui sont confiées.

Cependant avec le changement du nombre d'élus en bureau, perte d'1 poste, et la démission de notre élu salarié, les IF ont pu être un peu réharmonisées.

## 12. Réunions en 2023 et mission de représentation

Les élus ont participé à **29 réunions** (21 en 2021) :

- **7 bureaux** du CDOMK84.
- **6 conseils** du CDOMK84, dont le Conseil n°3 bis Visioconférence pour l'embauche de la nouvelle secrétaire.
- **1 réunion des Présidents** : une à Nice le 18 et 19 octobre 2023 avec la présence de la présidente. La conférence à Paris de mars a été boycottée par la présidente.
- **2 Visioconférences point politique** du CNOMK – le 10 01 23 point politique et nx règlement indemnitaire – le 05 07 23 point politique et prise contact nx élus post élection
- **1 visioconférence avec CIRO PACA Corse** et cdomk 06 le 1<sup>er</sup> 02 2023



- **2 RDV avec les procureures** d'Avignon le 11/01/23 et de Carpentras le 02/05/23.
- **1 Signature protocole** transmission signalement agression sexuelle le 4/07/23 avec la procureure de Carpentras et la présidente du CNOMK Pascale MATHIEU. La signature de celui avec la procureure d'Avignon s'est fait par mail.
  
- **1 visioconf sur fonctionnement** CDPI et CDN avec le président de la CDN le 07/03/23.
- **1 réunion en visioconf des trésoriers** (en juillet)
- **1 formation** en visioconf sur **les missions ordinaires** le 05 et 4 juillet – les 2 nouveaux élus y ont participé.
- **1 formation** en visioconf sur **les contrats** CNO 10/10/2023 – à laquelle a participé 1 élu.
- **1 formation** en visioconf sur les **conciliations** CNO 1 J - à laquelle a participé 2 élus le 14/11/23.
- **1 formation** en visioconf avec la **DPO** le 30/06/23 pour revoir la procédure RGPD et archivage.
  
- **1 Visioconférence** le 06/10/23 avec la **CPAM** pour mise au point des procédures.
- **1 réunion visioconférence avec ARS** sur les recommandations balnéo le 04/04/23,
- **1 inauguration** de la clinique Belle Rive à Villeneuve les Avignon le 27/06/23,
- **3 CCOPD avec l'ARS 84 en visioconférence** du 17/03/23, le 09/09/23 et 17/10/23 (Présentation des projets d'exercice coordonnés CPTS, MSP et SISA, ESS ...)

Stéphanie PALAYER MICHEL  
Présidente



RAPPORTEUR : **STÉPHANE MICHEL***Président de la Commission Juridique  
Secrétaire général du CDOMK84***ANNEXE 1 : RAPPORT COMMISSION JURIDIQUE 2023**

Pour 2023 nous avons pu dénombrer différentes catégories de dossiers, qui peuvent être regroupés en **3 thèmes** pour **261 dossiers** traités :

Dossiers JUDICIAIRES	Nombre de dossiers 2023	2022
Demandes avis déontologiques	10	2
Plaintes	1	6
Procédure en appel décision CDPI	4	0
Demandes de médiations	1	6
Signalement d'exercice illégal/publicité illégale	1	1
Association procédure civile	0	2
Injonction paiement de cotisations	0	0
Doléances patients	5	5
Autres dossier	16	2
CMPCK	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>41</b>

Dossiers D'informations	Nombre de dossiers 2023	2022
Demandes d'informations juridiques et Déontologiques	1	0
Conseils contrats	22	96
Conseils juridiques	1	4
Demandes et conseils administratifs MK	161	134
Demandes administratives non MK	27	56
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>290</b>

Dossiers d'Entraide	Nombre de dossiers 2023	2022
Liquidations et redressements judiciaires	1	0
Demandes d'entraides professionnelles	2	6
Demandes de minoration	5	3
Signalements d'insécurité des professionnels	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

## 1. \*DOSSIERS JUDICIAIRES : 39 dossiers

### 1.1. Décisions déontologiques

10 Demandes d'avis et contrôles déontologiques

Plusieurs cas prévus par le Code prévoient une demande d'avis du CDOMK de rattachement ou un contrôle à l'initiative du CDOMK du professionnel concerné.



Cette année nous avons traité 6 demandes rentrant dans ce cadre, soit :

- L 4321-14, L4321-18, L4321-21, R4321-51, R4126 -107 et 132 du CSP et R4321-145
- Articles R 4321-51 / 4321-107 / 4321-132 / 4321-145 du CSP

### 1.2. Plaintes : procédure de conciliations

1 plaintes CDO (Détails et motifs dans tableau transmis au CIROMK PACA)

- 1 dossier de litige entre deux masseurs-kinésithérapeutes.

### 1.3. Médiations – conciliation article 99 du code déontologie.

1 dossier de médiations entre MK a été ouvert cette année par le Conseil (motifs des demandes telles que reçues):

- 1 dossier sur litige de clause de non concurrence (Annulée au dernier moment)

### 1.4. Signalements d'exercice illégal ou de publicité illégale

1 dossier

### 1.5. CMPCK

0 dossier de refus de soins

### 1.6. Questions juridiques sans ouverture de dossiers

16 dossiers ont nécessité une réponse juridique argumentée en référence au code de déontologie ou plus largement à la réglementation applicable y compris dans le cadre de la rédaction de contrats.

### 1.7. Doléances patients

5 dossiers « doléances patients » ont nécessité une réponse argumentée notamment au regard de la facturation des soins ou de difficultés à trouver un praticien soit pour des pathologies particulières soit pour des soins à domicile

## 2. Dossiers d'informations : 212 dossiers

---

### 2.1. Demandes d'informations juridiques et déontologiques

Les 212 dossiers (contre 290 en 2022, 219 en 2021 et 212 en 2020) se répartissent sur les

thèmes suivants : 1 dossiers de demandes d'information déontologiques et juridiques

161 dossiers de demandes de renseignement d'ordre administratif

22 dossiers de demandes conseils contrats

27 dossiers de demandes administratives par des non MK

1 dossiers de demande de conseils juridiques ayant nécessité un entretien

Ces dossiers ont été traités en majorité, exclusivement par email ou par courrier sauf les entretiens.

### 2.2. Entretiens

Nous avons donné suite à des demandes de conseils, à la récurrence d'irrégularités sur les contrats ou à un signalement de confrères

1 dossier d'entretien de masseurs-kinésithérapeutes en lien avec les avis déontologiques, les signalements divers et les conseils juridiques cités dans les points précédents.

## 3. Entraide : 10 dossiers

---



### 3.1. Redressements judiciaires

1 dossier de redressement judiciaire (fin + réouverture)

### 3.2. Entraide professionnelle

2 dossiers d'entraide : problème contrat et problème suite à un accident domestique.

### 3.3. Minoration

5 dossiers minoration de cotisation ordinale.

### 3.4. Protocole de sécurité

2 dossiers d'agression verbale ou physique sur MK renseignés par l'envoi d'une fiche de signalement d'insécurité avec envoi systématique de la procédure applicable au déclenchement du protocole de sécurité.

## 4. CONCLUSION

---

Cette année le nombre de demandes au total est de **261 dossiers** traités (342 en 2022, 276 en 2021, 285 en 2020, 191 en 2019, 182 en 2018, 155 en 2017, 106 en 2016).

Après analyse de l'ensemble des dossiers traités dans le cadre des attributions juridiques du CDOMK84, nous avons pu constater une hausse des demandes d'informations administratives 161 demandes (134 en 2022, 109 en 2021, 93 en 2020, 78 en 2019, 47 en 2018).

Tous les dossiers ont été vus par un élu au moins pour la gestion quotidienne et votés en Conseil pour les décisions relevant de son autorité pour décider les suites à donner à certains dossiers.

M. Stéphane MICHEL  
Secrétaire Général





Laurent VEDEL

Président commission des contrats



**ANNEXE 3 : RAPPORT de la commission des contrats 2023**

Nous observons une augmentation constante du nombre des contrats envoyés au CDO84 :

- 422 contrats en 2020.
- 361 contrats en 2021
- 467 contrats en 2022
- **550 contrats en 2023**

CONTRATS AU 31 12 2023	PROJETS	Conforme	Non conforme	Conforme conseil	Modifiés/annulés	TOTAUX	Élu
AL	2	108			3	111	Trésorier
COL		26			1	27	Trésorier
RPC		259	1			260	Trésorier
AVENANT		12				12	SG
BAIL PRO		18				18	SG
BAIL sous loc autre prof		3				3	SG
CDD		38	1			39	VP
CDI		26	1			27	VP
INTERIM		0				0	VP
CDD/CDI APA		0				0	VP
CDD/CDI non MK		3				3	VP
CONV exer Etabli/Libéral		3				3	VP
CONV STAGE		25				25	VP
CONV SUCC/ GERANCE		0				0	
EHPAD		4				4	SG
EXER COM/PART FRAIS/ASSOCIATION		1				1	SG
CESS PARTS /FOND		2				2	SG
STATUTS SCM	2	4	2			6	SG
STATUTS SEL/SCP/SELASU/SASU	2	4	2			6	SG
STATUTS SCI		0				0	
SISA / MSP/ESP/ ESS		1				1	SG
RI (XX préciser)		0				0	
CONV FEDE.SPORT/CLUB		1				1	SG
CONV ENTREPRISE/COLLECTIVITE		0				0	
PREST SERVICE		0				0	
CONV FORMATEUR		0				0	
VENTE MATERIEL/ LEASING		0				0	
<b>TOTAUX</b>	<b>6</b>	<b>533</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>550</b>	





Sur les 7 contrats reçus NON CONFORME de 2023, 4 ont été modifiés. Il reste donc 3 contrats non conformes non modifiés.

Les contrats non conformes non modifiés à ce jour devraient faire l'objet d'une relance.

Cette année, **2 communications sur les contrats** ont été faites par mailing :

- 23-002 Modèles de contrats type facilité 05 02 2023
- 23-010 Rappel CA 23 10 2023

**Le site internet** est régulièrement mis à jour et il est également rappelé systématiquement, dans chaque procédure d'inscription ou de mise à jour des dossiers individuels des professionnels, l'obligation de rédiger et de transmettre les contrats.

Nous constatons une très forte augmentation du nombre de contrats analysés en 2023.

Pour rappel tous les contrats sont analysés par les membres de la commission contrats, qui sont tous membres du bureau. A noter la démission de Luc GELLY en 2023 de notre conseil, et par conséquent de la commission des contrats, et la prise en compte de l'analyse des contrats salariés par Célia FOUREL.

- Le trésorier analyse tous les contrats de libéraux, Assistanat, Collaboration libérale, remplacement
- Le Secrétaire général analyse tous les contrats complexes : Statuts SEL, SELASU, SCP, SCM, Baux, Cessation de part, SISA, MSP
- La Vice-Présidente analyse les conventions de stage et les contrats des salariés.
- Les avenants sont analysés par le rapporteur en charge du type de contrat.

Les rapporteurs de contrats présentent au vote de la commission contrat toutes les propositions des Contrats NON CONFORMES pour venir confirmer ou infirmer sa proposition.

Tous les contrats analysés font l'objet d'un vote conseil organisé par voie électronique.

Il a été organisé **15 votes mail** en 2023.

A la lecture de ce rapport annuel validé en séance plénière du 12 février 2024, le Conseil prend acte de la **très forte augmentation du nombre de contrat analysés (+ 17,77% par rapport à 2022)**. Cette commission n'est constituée que des membres du bureau qui doivent faire face à ce surcroît d'activité, malgré une baisse de leur IF.

Laurent VEDEL  
*Président commission des contrats*





Rapporteur : Laurent VEDEL  
Trésorier CDOMK84

**RAPPORT DE TRESORERIE AU 31 12 2023**

*Validé par Conseil du 12 février 2024*

**1- BUDGET FONCTIONNEMENT**

Ce rapport est le reflet de notre activité au 31 12 2023.

Le budget validé initial était de **84 614,32 €**. Il a été révisé tout au long de l'année par des HE et des corrections (frais de déplacements des élus du bureau) pour atteindre **90 415,07 €**. Hors amortissements et investissements.

Nous déterminons 8 catégories de charges courantes déterminées par DIVALTO : **(Budget fonctionnement 2023 : 84 614,32 €)**

- Les charges de **fonctionnement** : 6 471,94 €
- Les charges **juridiques & comptables** : 3 823,20 €
- Les charges de **communication** : 103,2 €
- Les charges relatives aux **locaux** : 2 944,36 € (hors investissement immobilier)
- Les charges relatives aux **élus** : 37 413,26 € (indemnité + déplacement + frais de bouche)
- Les charges relatives aux **MK et structures** : 0 €
- Les charges de **personnel** : 30 954,22 €
- Les autres charges comprenant les **charges d'intérêts** à 320,12 € et les charges exceptionnelles **2023,08 €**.
  
- **Pour un total de 84 053,38 €, soit 93 % du budget alloué.**

**2- INVESTISSEMENT**

Le budget d'investissement remboursement du capital validé est de **12 557,02 €**.

Soit un budget total révisé de **96 610,40 €**.

**3- RECETTES**

- **65 446,5 €** au titre des cotisations 2023 et recouvrements,
- **13 648,76 €** au titre des versements automatiques
- **16 762,39 €** au titre de l'harmonisation non automatique,
- **9 781,15 €** au titre de l'harmonisation exceptionnelle (Avocat, ordi).

Les chiffres exposés dans ce rapport prennent en compte les dépenses attribuées à l'exercice 2023 et débitées/ créditées en janvier et février 2023. De plus, les chiffres sont extraits de la comptabilité de DIVALTO, contrôlé par le CNOMK.

**4- PREVISIONS 2024**

Pour 2024, dans le respect des règles et conseils édictés par le CNOMK pour le calcul de notre budget, ainsi que du nouveau calcul des indemnités des élus du bureau, un prévisionnel de **89 626,75 €** hors investissement a été validé par le CNO lors du conseil de décembre 2023. Chaque dépense non prévue fera l'objet d'une demande de HE.

Laurent VEDEL  
Trésorier

